



Professeur ordinaire à la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie de l'Université de Liège, Nicolas THIRION y assure des enseignements et de la recherche dans les domaines du droit économique et de la théorie du droit.

Auteur ou co-auteur de plus d'une centaine d'articles et de plusieurs livres, il est par ailleurs membre du comité de rédaction de plusieurs revues juridiques (*Journal des Tribunaux*, *Revue Pratique des Sociétés – Tijdschrift voor Rechtspersoon- en Vennootschapsrecht*) et d'une revue en ligne de philosophie politique (*Dissensus*) ; il fait en outre partie du comité scientifique de la revue *Droit en contexte. Revue interdisciplinaire d'études juridiques*.

Dans le domaine métajuridique, ses recherches récentes portent pour l'essentiel sur l'utilisation des travaux de Michel Foucault dans le domaine juridique, l'épistémologie juridique et l'étude des représentations du phénomène juridique au cinéma et dans la littérature.

La gestion juridique de la pandémie lui est apparue comme un nouveau champ d'investigation propice à une réflexion approfondie sur les rapports entre crise, démocratie et État de droit.